ET LA MER SERA NOIRE... !

Le 23 Mai 1973 le Journal officiel publiait une demande de permis de recherches d'hydrocarbures, au large de la Somme, de la Seine-Maritime, et du Pas-de-Calais. Après la demande de la Société anglaise Buttes Ressources International, les Sociétés Shell-Rex et Elf-Ecap allaient à leur tour déposer leur demande. La réaction fut vive et passionnée : les écologistes, les marins pêcheurs, les chasseurs et tous les habitants du littoral se mobilisèrent et envoyèrent des milliers de signatures, lors des enquêtes publiques, pour s'opposer aux projets. L'Administration proposa l'exemple de la Mer du Nord où il n'y avait aucune pollution due aux plates formes de forage OFF-Shore. Malheureusement c'était un très mauvais exemple puisqu'en 1977 il y eut Eko-fisk. La crise du pétrole n'allait venir qu'en 1974 et personne ne voulant de pétrole sur sa plage, les Autorités rangèrent les projets dans leurs tiroirs. Mais le pétrole d'Arabie se faisant rare et cher, il fut décidé d'intensifier les recherches en Europe et malgré la déception des forages en Mer d'Iroise (au large de la Bretagne-nord) le J.O. du 28 juin 1979 publiait l'autorisation à la Société Elf-Aquitaine (P.D.G. : l'ancien Ministre Albin Chalandon) de prospecter le long du littoral de la Manche, depuis le département de la Manche jusqu'à celui du Pas-de-Calais. Le Courrier Picard du 25 juillet 1979 publiait cette autorisation dans ses publications légales.
Pourtant déjà depuis plusieurs semaines le puits Ixtoc 1 dans le Golge du Mexique, après avoir explosé, vomissait l'équivalent de plusieurs Amoco-cadiz, et polluait les côtes du Mexique. Le danger de l'exploitation sous-marine d'hydrocarbures était, une fois de plus, confirmé.

Maurice DUQUEF